



Association des Géologues
du Sud Est

2020 - Prix de thèse bisannuel de l'Association des Géologues du Sud-Est

L'Association des Géologues du Sud-Est ⁽¹⁾, fondée en 1966 par les trois universités qui couvraient alors le territoire (Grenoble, Lyon, Aix-Marseille), décerne tous les deux ans un prix de thèse de géologie.

La dotation de ce prix est de 1500 euros. Le récipiendaire s'engage à présenter son travail de recherche soit au cours d'une excursion sur son terrain de thèse soit sous forme d'une conférence.

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- le sujet traité concerne, au moins en partie, le Sud-Est de la France (y compris la Corse et le Languedoc) et ceci quel que soit le domaine des géosciences concerné ;
- la candidature est présentée par un membre de l'association ;
- la thèse est sur le point d'être soutenue ou a été soutenue récemment.

Afin que le concours soit ouvert au plus grand nombre de candidats, les directeurs de thèse et les enseignants-chercheurs participant à l'encadrement des doctorants sont invités à prendre contact avec l'association, ou avec l'un de ses adhérents, afin de présenter les dossiers qui répondent aux conditions demandées.

Pour le prix 2020, les dossiers de candidature seront adressés impérativement avant le 15 juin 2020 à l'association ⁽²⁾ par voie électronique.

Ils devront comporter :

- un curriculum vitae (CV) ;
- un résumé des travaux de thèse ;
- le pdf du mémoire si la thèse a déjà été soutenue ;
- les pdf d'articles publiés ou soumis.

Le jury est constitué des membres du conseil d'administration. Au cours du mois de septembre, les rapporteurs qui auront pris connaissance au cours de l'été des différents travaux des candidats seront auditionnés par le jury, et le prix de thèse sera attribué à l'issue de cette réunion.

Patrick Gaviglio
Président de l'AGSE

(1) <https://agse-geologues.fr/>

(2) agse.asso@gmail.com